

La CIG s'est réunie le 6 octobre à Arras, en France, et a débattu des points suivants.

*Point sur la sûreté à Coquelles*

La CIG a pu entendre la Préfète Fabienne Buccio rendre compte de la situation des migrants dans le Nord de la France et du travail, remarquable, qu'elle y mène avec son équipe.

*Autorisation d'une nouvelle rame Velaro*

La CIG a rappelé avoir délivré en date du 16 août 2016 une autorisation supplémentaire pour la mise en service d'une nouvelle rame Velaro e320/ Class 374 (rame 11 sur 17) dans le tunnel sous la Manche. De nouvelles demandes d'autorisation devraient lui être soumises d'ici mai 2017 pour les rames 12 à 17.

*Rapport annuel sur la sécurité*

La CIG va prochainement remettre son rapport annuel sur les performances de sécurité à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (l'Agence), pour lui permettre d'établir sa synthèse des tendances observées sur le continent.

*Suivi de l'incendie et des incidents caténaire de janvier 2015*

La CIG a poursuivi les travaux menés avec Eurotunnel pour assurer la pleine mise en œuvre des recommandations des organismes d'enquête ferroviaire nationaux. Elle a également annoncé la tenue de nouveaux travaux avec Eurotunnel et Eurostar, pour arrêter les mesures d'amélioration à apporter à la communication et à la surveillance de la performance, en réponse à l'enquête indépendante sur la gestion des perturbations dans le tunnel sous la Manche menée à la suite de ces événements.

*Surveillance de la performance*

Conformément à l'une des recommandations du rapport du BEA-TT/RAIB sur la gestion des perturbations dans le tunnel sous la Manche, la CIG a noté que les discussions se poursuivaient entre l'ORR et l'ARAFER au sujet des données de performance précédemment soumises par Eurotunnel et Eurostar et que des réunions devaient être fixées avec les exploitants pour aller plus loin dans leur examen.

*Coopération entre l'Agence et la CIG*

La CIG a fait part de la signature par les chefs de délégation de la CIG et par le Président de l'Agence, la veille, à Lille, du document de coopération entre les deux organisations (pour le partage d'informations sur les certifications et agréments de sécurité).